VOL. 15, NO. 29

LE FRONT

LE JOURNAL ÉTUDIANT DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

LE LUNDI 22 FÉVRIER 1988

LES STATISTIQUES LE DÉMONTRENT BIEN: MOINS DE QUÉBÉCOIS ET D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS AU C.U.M..

On est 4 472, il faut se parler

Combien de gens côtoyez-vous sur le campus? Est-ce qu'il y a plus d'étudiants en 87-88 que durant les années antérieures? En fin de compte, que se passe-t-il au point de vue démographique dans notre petit monde universitaire? Vous constaterez tous ces faits après la lecture de cet article qui renferme quelques statistiques concernant les effectifs étudiants pour le Centre universitaire de Moncton (CUM).

par Johanne Guillemette

A prime abord nous pouvons constater qu'il y a de plus en plus d'étudiants qui s'inscrivent au CUM. Les inscriptions pour l'année 1987-88 ont été de 3 481 à temps complet et de 991 à temps partiel pour un total de 4 472 étudiants. En comparaison, en 1986 le total des étudiants à temps complet était de 3 405 et de 3 258 en 1984.

Concernant l'âge, nous noterons qu'il y a 1 076 étudiants de 19 ans et moins inscrits à temps plein, 1 713 de 20 à 23 ans et 426 de 24 ans et plus. De plus, nous devons ajouter qu'il y a plus de femmes que d'hommes sur le campus dont 1846 (53,5%) femmes pour 1635(46,5%) hommes.

Selon une hypothèse soumise par M. Viateur Viel, directeur du Registrariat, l'augmentation pourrait être due au fait qu'il est devenu plus courant pour les jeunes qui sortent de la 12 ième année de s'inscrire directement à l'université. Le niveau d'éducation est plus élevé également et il est donc plus facile de faire des études depuis les 15 dernières années.

Le fait qu'il y ait plus de femmes que d'hommes réfléterait peut être la réalité sociologique, qu'en général le taux de femmes est plus élevé dû à leur plus grande longévité.

SUITE À LA PAGE 2...

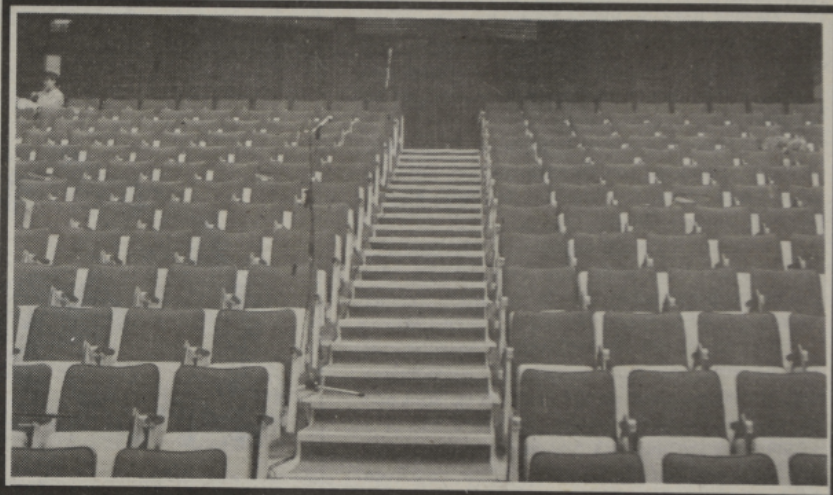

LA F.E.U.M. A UNE PHOBIE CES TEMPS-CI: LE QUORUM! LORS DE SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 FÉVRIER DERNIER, LES ÉTUDIANT(E)S ONT SEMBLÉ OUBLIER QU'IL EXISTAIT UNE FÉDÉRATION ÉTUDIANTE SUR CE CAMPUS...
(photo: Michel Robichaud)

IMPORTANT

Assemblée générale des Médias Acadiens Universitaires Inc. (Compagnie qui gère CKUM-MF) qui se tiendra le mardi 23 février prochain à 19h00 au local 050 de la Faculté d'administration.
(Voir ordre du jour à la page 3)

SOMMAIRE

Affaires étudiantes...(2 à 8)
Dossier...(9)
Editorial...(10)
Chroniques...(11)
Art et Culture...(12 et 13)
Communiqués généraux...(13 et 14)
Sports et Loisirs...(14 et 15)

AFFAIRES ÉTUDIANTES

...STATISTIQUES

Nous mentionnerons aussi qu'il y a une baisse de la population étudiante québecoise. Celle-ci est passée de 10.8%, en 1984, à 10.2% en 1986 jusqu'à 8.6% en1987. Toujours selon des hypothèses, nous pourrions avancer que l'Université du Québec fait de plus en plus de recrutement et devient moin sélectif pour tenter de garder son monde dans leur province.

De plus, il y a une baisse des étudiants étrangers. De 2.9% en 1984 les inscriptions ont diminué à 2.7% pour 1986 et à 2.5% pour 1987. Ceci semblerait être relié aux frais de scolarité qui sont de plus en plus dispendieux pour ces derniers.

Pour tenter d'améliorer la situation, l'Université accentue davantage son recrutement hors province c'est-à-dire dans les régions de Terre-Neuve, Nouvelle-Ecosse, Ontario, Québec...

Par contre, il y a une augmentation des étudiants du Nouveau-Brunswick. En 1984, 83.1% des étudiants provenaient de la province même, augmentant à 83.7% en 1986 et à 85.7% en 1987.

Pour ce qui est des différentes concentrations comme telles, nous remarquons qu'il y a une hausse aux Arts qui est passé de 614 étudiants en '86, à 644 en '87, aux Sciences sociales, de 526 à 558 et à l'Administration, de 561 à 589 étudiants. Cependant une baisse a eu lieu aux Sciences et Génie, de 656 en '86 à 619 en 87. Ce serait possiblement associé à des tendances provenant du marché. Si la demande augmente dans un secteur, les gens s'inscriront davantage dans ce milieu et vice versa, si la demande diminue.

En terminant nous noterons qu'en général il y a plus d'hommes que de femmes dans les secteurs tels que les Sciences et Génie et l'Administration, contrairement à l'Éducation, les Sciences sociales, les Sciences infirmières et l'ENEF où les femmes sont majoritaires.

Encore une fois, certaines idéologies laissent croire que plus d'hommes ou de femmes se dirigent vers certains secteurs plutôt que d'autres.

En espérant que la situation continura à s'améliorer d'année en année, nous verrons peut-être d'ici l'an 2 000 3 nouvelles facultés sur le campus et des inscriptions de 10 000 étudiants dans différents domaines. Nous nous devons d'être conscients de ce milieu dans lequel nous vivons tous et ainsi favoriser une meilleure atmosphère amicale entre les 4 472 étudiants parcourant le campus universitaire.

UNE PREMIÈRE ÉVALUATION DES PROFESSEURS PRÉVUE POUR AVRIL '88

SERAIT-CE LA DERNIERE SÉANCE DES MEMBRES DU BUREAU DE DIRECTION DE LA F.E.U.M. AVANT LES ÉLECTIONS ?
(photo: Michel Robichaud)

Le dossier de l'évaluation des professeurs est encore revenu sur le tapis, lors de la réunion du conseil d'administration de la F.E.U.M, mais cette fois-ci, on prétend voir la lumière au bout du tunnel. En effet, selon le Directeur des affaire externes, Denis Chamberland, une première évaluation des profs pourrait avoir lieu en avril 1988. Toujours selon lui, le stage de l'expérimentation à ce sujet est sur le point d'être terminé.

par Michel Bourget

Les résultats de celle-ci seraient gérés par la F.E.U.M. A cet effet, un système de communication sera mis sur pied, afin de maintenir un contrôle équitable.

L'éclairage tarde à venir...

Le problème d'éclairage persiste. Pour ce faire, on a demandé un plan avec des indications précises concernant ce dossier chaud. Ceci veut dire que la F.E.U.M. doit faire parvenir un croquis du campus universitaire, en indiquant les endroits où il doit y avoir des lampadaires. Selon quelques membres du C.A. de la F.E.U.M., le plan serait déjà tracé et selon eux, on tente tout simplement de retarder le dossier. Cependant, on rajouterait environ une vingtaine de lampadaires sur le site universitaire, ce qui serait un atout.

Et Le Front...

Concernant le journal Le Front, le C.A. de la F.E.U.M. demande que le rédacteur en chef respecte les tâches telles que proposées dans la constitution interne du journal Le Front. Le C.A. propose également que le poste de Directeur du Front soit ouvert tel que décrit dans la constitution.

Enfin, une soirée d'adieu sera organisée pour les membres du C.A. de la F.E.U.M., le lundi 22 février prochain. L'endroit et l'heure reste à confirmer. C'est donc une invitation aux gens concernés.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA FEUM

Mes très cher(e)s étudiants et étudiantes,

Pour le peu d'intéressés à la politique étudiante, je vous soumets brièvement les grandes questions qui ont balloté notre Fédération.

L'année 87-88 fut difficile pour de nombreuses raisons. Tout d'abord, ce fut une année marquée par des nombreuses démissions à la F.E.U.M., aux M.A.U.I et à l'A.P.A.R.E.

Comment voulez-vous faire quelque chose de constructif dans de telles conditions de travail? Un phénomène existant un peu partout dans les campus canadiens s'est abattu violemment sur le nôtre cette année, le phénomène de l'apathie généralisée. Les étudiants et les étudiantes oublient parfois qu'ils sont membres de la F.E.U.M. La Fédération, ce n'est pas seulement l'exécutif, c'est la masse étudiante toute entière.

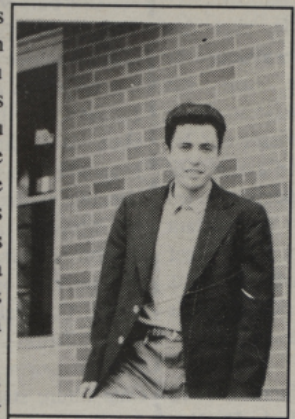

LE PRÉSIDENT DE LA FEUM, CHEDLY BELKHODJA (photo: archives)

Avec ces deux gros bobos, il fut donc difficile pour tous les dirigeants étudiants de gouverner le navire adroitement.

Les grands dossiers de l'année apparurent dès le début de septembre. A notre arrivée au mois de septembre, on s'est trouvé pris avec un dossier inattendu, celui du permis de boisson. Prise par surprise, la Fédération prit du temps à s'ajuster , pour régler le problème vers la mi-décembre en redonnant la gérance du permis à une association étudiante, l'A.P.A.R.E.. Le dossier à la mode depuis quelques années (Évaluation des professeurs) fut encore au menu en 1987. Déçue du rapport final, élaboré par le comité tripartite, la Fédération s'attend à développer un système d'évaluation des professeurs.

Mettant le gros des énergies à l'interne, le secteur externe fut délaissé quelque peu. Il est, à mon avis, fondamental de rehausser ce domaine pour le bien de la Fédération. Pour réussir dans cela, une grande participation de la part des membres s'avère nécessaire. La Fédération participa tout de même à quelques activités externes telles que la Semaine nationale d'action et des réunions inter-universitaires. Il est parfois très rassurant de voir que les autres campus ont eux aussi, des problèmes semblables aux nôtres.

Il faut mentionner le bon fonctionnement de notre Radio étudiante mais la piètre performance de notre journal étudiant. Il fut, lui aussi, perturbé par de nombreux changements au niveau du personnel. Toutefois, les choses vont mieux depuis quelques semaines avec la réorganisation de l'équipe de travail.

En résumé, il est difficile de voir des changements prochains tant que l'on n'arrêtera pas de se taper dessus comme des enfants. C'est le gros du bobo cette année. Parler de crise dans le mouvement étudiant est réaliste mais il faudrait regarder ce qui se passe entre nous-mêmes pour pouvoir émerger de cette sale période sans trop perdre de plumes. Il ne faut pas se cacher derrière le fait qu'une léthargie existe dans les mouvements étudiants, pour ne rien faire et sombrer dans le conformisme. La conformité, c'est la mort la plus lente pour une fédération étudiante.

Ce rapport qui devait être divulgué à l'assemblée générale annuelle, je l'ai même surnommé l'année des démissions face à l'administration qui , elle, ne démissionne jamais.

SEPT (7) CANDIDAT(E)S SE PRÉSENTENT A LA FEUM

A LA PRÉSIDENCE:
- NÉBIL HALOUANI (GÉNIE)
- MICHAEL ROY (SERVICE SOCIAL)

A LA DIRECTION DES AFFAIRES INTERNES:
- DENIS LAROCHE (GÉNIE)
- MARCOS SALIB (SERVICE SOCIAL)

A LA DIRECTION DES AFFAIRES EXTERNES:
- JEAN BUJOLD (ADMINISTRATION)
- HÉLENE ALBERT (SERVICE SOCIAL)

A LA DIRECTION DES FINANCES:
- RÉJEANNE LÉVESQUE (ADMINISTRATION)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES M.A.U.I.

Bonjour,

Je tiens à inviter tous les membres du conseil d'administration des Médias Acadiens Universitaires Inc. et les étudiants du Centre universitaire de Moncton à une assemblée générale des M.A.U.I.; elle se tiendra le mardi 23 février 1988 au local 050 de la faculté d'administration à 19h00.

L'ORDRE DU JOUR

1-Ouvérture de la séance.
2-Vérification du quorum.
3-Élection d'un président(e) et secrétaire d'assemblée.
4-Adoption de l'ordre du jour.
5-Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 février 1987.
6-Élection du Président des M.AU.I..
7-Rapport du vérificateur.
8-Amendement à la constitution des M.A.U.I..(art. 19, art. 27, art. 20.2)
9-Commission d'enquête.
10-Rapport du Président des M.A.U.I.
11-Rapport du Directeur Général de CKUM-MF.
12-Varia.
13-Clôture de l'assemblée générale des M.A.U.I.

En espérant vous voir, veuillez agréer mes salutations les plus sincères.

Jacques Minville,
président int. des M.A.U.I.

Ouverture du poste de président(e) à l'A.P.A.R.E.

Les étudiant(e)s du Centre universitaire de Moncton sont invité(e)s à faire parvenir leur mise en candidature, pour le poste suivant:

PRÉSIDENT(E) DE L'A.P.A.R.E.

LES FONCTIONS SONT COMME SUIT:

Le président
- est le premier dirigeant de la Corporation;
- voit à ce que les politiques établies par le Conseil soient communiquées au gérant;
- convoque et préside les réunions du Conseil d'administration selon la procédure établie;
- signe les procès-verbaux conjointement avec le secrétaire;
- est un des signataires de chèques;
- est le porte-parole officiel de la Corporation;
- demeure en consultation étroite avec le gérant afin d'être au courant des dossiers de la Corporation;
- voit à l'exécution des tâches qui lui sont confiées par le conseil d'administration.

Rémunération totale de 1 000$, si les résultats de l'exercice financier sont positifs.

Vous avez jusqu'au 9 mars pour faire parvenir votre lettre de mise en candidature, à l'attention du président de l'A.P.A.R.E., club étudiant Le Kacho, édifice Taillon.

UNE CENTAINE D'ÉTUDIANT(E)S MANIFESTENT...

C'est jeudi dernier que s'est déroulé, comme plusieurs ont pu le remarquer, la manifestation dénonçant l'éclairage sur le campus. Une centaine d'étudiants et d'étudiantes qui s'étaient regroupés devant la résidence Lefebvre ont suivi le mot d'ordre donné il y a quelques semaines, pour contester et faire pression sur l'administration de l'Université de Moncton. Empruntant les artères du campus, les manifestants se sont rendus jusqu'au salon étudiant de l'édifice Taillon, où était convoquée une conférence de presse. C'est dans un grenouillage de pancartes et de slogans hurlés de toute parts que les étudiant(e)s ont fait leur entrée dans la salle où de nombreux journalistes les attendaient.

par Mario Carpentier

Après des remerciements aux étudiant(e)s de la directrice des relations externes de la FEUM, Mlle Marise Michaud, la représentante du comité d'éclairage a pris la parole pour ouvrir la conférence. Mlle Michelle Caron informa les personnes présentes que les problèmes d'éclairage à l'Université de Moncton ne datent pas d'hier. En effet, c'est depuis 1978 que des groupes d'étudiants revendiquent le droit à leur sécurité et ce par différents moyens de pression. La raison de l'impasse de ces revendications viendraient du fait que depuis des années, un manque de suivi s'était produit chez les groupes revendicateurs. Contrairement à ces anciennes tentatives, cette fois-ci le comité d'éclairage semble prêt à tenir son bout jusqu'à ce que celui-ci soit réglé.

Ce même comité a réuni les diverses lacunes existantes ainsi que leurs requêtes pour en constituer un recueil. Ce dossier fut remis à M. Médard Colette, vice-recteur à l'administration, ainsi qu'au bureau des gouverneurs pour que ceux-ci puissent prendre connaissance des besoins des étudiants. La décision de cet envoi au bureau des gouverneurs fut prise porsque le comité d'éclairage se fit refuser un rendez-vous avec M. L.-P. Blanchard, recteur de l'Université.

La représentante du comité signala à plusieurs reprises la mauvaise foi de l'Université de Moncton. Elle mentionna entre autres: "L'U. de M. se préoccupe du contrôle des étudiants et non de leur sécurité".

Le message est clair de la part des revendicateurs, on veut que ce dossier avance et ce dès maintenant. Une chose, le temps est maintenant terminé pour l'administration de commencer un dossier et de le laisser sur les tablettes, les étudiants se promettent d'avoir l'oeil ouvert et le bon. C'est un budget spécial que les étudiants veulent voir créé, comportant l'éclairage et la sécurité des leurs. Ce budget revendiqué doit pour eux comprendre 25 000$ pour la première année et au moins 50 000$ pour l'englobement des quatre prochaines.

Mentionnons également la déclaration de la responsable aux affaires externe de la FEUM, avant de clore la conférence:"Si l'Université ne réagit pas à nos demandes, c'est une plainte au comité des droits de la personne que nous porterons".

Les étudiant(e)s ont confiance maintenant en leur pouvoir unifié et espèrent que l'Université de Moncton comprendra le message et qu'elle pourra démentir sa réputation "nouvellement acquise" d'une manière concrète.

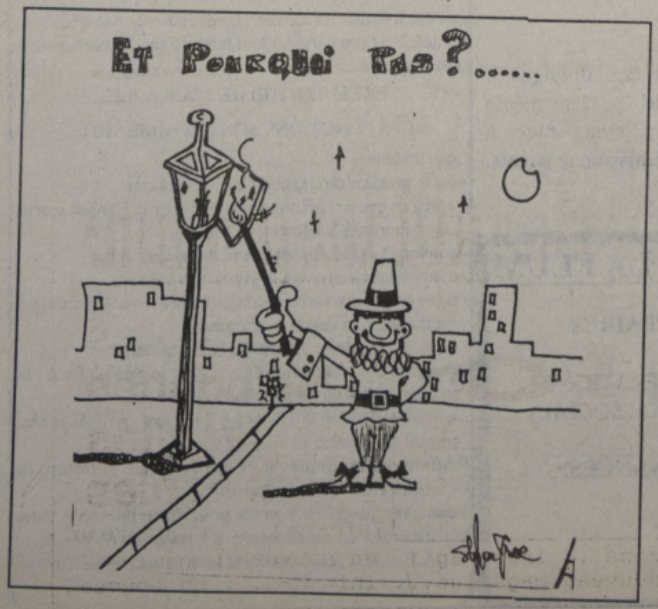

On ne badine pas avec l'amour
Alfred de Musset (1834)

Tous les hommes sont menteurs, inconstants, faux, bavards, hypocrites, orgeilleux et lâches, méprisables et sensuels; toutes les femmes sont perfides, artificieuses, vaniteuses, curieuses et dépravées; le monde n'est qu'un égout sans fond où les phoques les plus informes rampent et se tordent sur des montagnes de fange; mais il y a au monde une chose sainte et sublime, c'est l'union de deux êtres si imparfaits et si affreux.

UN SEUL CANDIDAT A LA PRÉSIDENCE DES MAUI

Eh oui, les Médias Acadiens Universitaires Inc. feront élire leur président dans quelques temps. Jacques Minville, étudiant 2ième année en Service social à l'Université de Moncton et originaire de la Gaspésie, se présente comme candidat à la présidence des M.A.U.I..

par Michel Bourget

Les buts visés par M. Minville sont, entre autres, de changer l'antenne de la station radiophonique de CKUM-MF afin de permettre une diffusion plus grande de celle-ci. De plus, Jacques Minville a déclaré qu'il y aura un sondage chez les étudiants du campus universitaire de Moncton, dans le but de vérifier si toute la clientèle étudiante écoute vraiment CKUM-MF. M. Minville a souligné qu'une autre radio communautaire serait sur le point d'être implantée à Moncton. Cette station serait captée la région Cap-Pelé, en plus de la ville de Moncton, a-t-il affirmé. Toujours selon lui, CKUM-MF pourrait perdre des commanditaires à cause de cette future station. Pour ce faire, M. Minville demandera, lors de son mandat, que CKUM-MF ait une part du gâteau dans le projet de la radio communautaire.

JACQUES MINVILLE
CANDIDAT UNIQUE
A LA PRÉSIDENCE DES M.A.U.I.
(photo: Christian Blanchard)

Et les réunions des M.A.U.I....

Jacques Minville a soutenu qu'il y aura à l'avenir, moins de réunions du conseil

SUITE A LA PAGE SUIVANTE...

... CANDIDAT AUX M.A.U.I

administratif des M.A.U.I.. Ces réunions auraient comme but de prendre des décisions au sujet des sondages, du marketing,etc. Selon lui, le grand projet de la radio communautaire ne comprendrait qu'un directeur général et 2 ou 3 membres du C.A. . Jacques Minville se dit confiant que le projet réussira, à cause d'une bonne main-d'oeuvre.

En passant, M. Minville a été nommé représentant del'École de service social en avril 1987. De plus, il a été nommé président par intérim du C.A. des M.A.U.I en septembre 1987 et demeure en fonction jusqu'à ce jour. La réunion concernant cette nomination aura lieu le mardi 23 février 1988 à 19h00, au local 050 de la Faculté d'administration.

AVIS AUX LECTEURS ET LECTRICES

EXCEPTIONNELLEMENT, LA PROCHAINE EDITION DU JOURNAL LE FRONT PARAITRA LE MERCREDI 3 MARS PROCHAIN AFIN D'OFFRIR UNE MEILLEURE COUVERTURE DES EVENEMENTS QUI AURONT LIEU PROCHAINEMENT AU SUJET DE LA JOURNEE DES ELECTIONS DU 29 FEVRIER PROCHAIN.

LA RAISON DE CE CHANGEMENT S'EXPLIQUE PAR LE FAIT QUE LA PROCHAINE PARUTION DU FRONT, APRES CELLE DU 3 MARS, AURA LIEU SEULEMENT LE 21 MARS, A CAUSE DE LA SEMAINE D'ETUDE.

PAR CONSEQUENT, NOUS SERIONS TRES LOIN DE VOUS DONNER UNE INFORMATION D'ACTUALITE SUR LES ELECTIONS SI L'ON MAINTENAIT LA DATE DU 29 FEVRIER COMME JOURNEE HABITUELLE DE PUB LICATION.

LA DIRECTION

RECTIFICATIF

Dans la rubrique "Echo des conseils étudiants" une erreur s'est glissée dans le contenu de l'article sur le conseil étudiant de l'École de Génie.

Par exemple, on aurait dû lire que la réalisation du projet de Compétition nationale de Génie qui aura lieu du 18 au 20 mars '88 à Moncton, nécessitera un budget de 75 000$.

Aussi, le don de 1 000$ dollars fait au "Refuge Nazareth" provenait d'une vente de tablettes de chocolat et non des profits du party Casino.

La direction

CROIX-ROUGE: MISSION ACCOMPLIE

Lors de la clinique de sang organisée par la Société de la Croix-Rouge en collaboration avec M. Paul-Alfred Leblanc du service de logement au CUM, mercredi dernier, les membres de la Croix-Rouge ont eu droit à une très grande surprise.

par Yvon Lacoste

En effet, une foule estimée à près de 500 personnes s'est présentées à la clinique de sang qui se déroulait à l'ancienne chapelle de l'édifice Taillon. Bien que l'objectif était de 200 pintes de sang, le personnel du SCR ont eu l'agréable surprise de constater qu'à la fin de la journée, ils avaient réussi à recueillir **318 pintes de sang** .

"Nous tenons à remercier de tout coeur toute la population universitaire pour leur contribution à cette clinique de sang. Il était très important de recueillir le minimum de 200 pintes de sang, car nous avions grandement besoin de renouveler notre banque de sang dans certaines catégories", nous a déclaré Mme Monique Dancause, coordonnatrice du projet.

Selon Mme Dancause, les interventions chirurgicales non urgentes au Nouveau-Brunswick ont dû être annulées, à cause d'une pénurie au niveau des groupes sanguins tels que 0 négatif et A positif. Or, pendant la clinique, ils ont pu ramasser 32 pintes de sang du type 0 négatif et 22 pintes de sang du type A positif. L'objectif pour ces deux catégories était fixée à 50.

Cependant, ces 54 pintes de sang permettront de rétablir les interventions chirurgicales pour au moins un mois. Après quoi, on pourra toujours reprendre nos cliniques de sang.

Un petit ombre à cette clinique: la question linguistique! Etant consciente du problème relié au personnel unilingue anglophone durant cette clinique, Mme Dancause a tenu à préciser que cette question relevait du "National". Toutefois, depuis quelques mois, les critères linguistiques d'embauche ont été modifiés et on devrait s'attendre à des améliorations de ce côté-là lors de la prochaine clinique.

VISITES DES CANDIDAT(E)S DANS LES FACULTÉS/ ÉCOLES - ÉLECTION A LA F.E.U.M.

le lundi 22 février
Arts - 11h30
Droit - 12h30

le mardi 23 février
Education - 11h30
Sciences et Génie - 12h20

le mercredi 24 février
Education physique et loisirs - 11h30
Administration - 12h20

le jeudi 25 février
Taillon - 1h30
Nursing - 12h20

Débat radiophonique:
Les auditeur(trices) de CKUM-MF auront l'occasion d'entendre les candidat(e)s à la F.E.U.M., vendredi le 26 février prochain à partir de 18h00 jusqu'à 19h00 dans le cadre de l'émission "LE DIGESTIF".

Dès lundi 29 février 1988

Bientôt disponible

info-MAG

dans toutes les bonnes facultés et écoles

un nouveau magazine... Info-Mag... un nouveau magazine...

LE KACHO REPREND LE CONTRÔLE

Depuis quelques semaines les conseils étudiants et les groupes d'étudiants qui ont recours au Kacho pour avoir de la boisson alcoolisée ont pu constater certains changements administratifs.

par Daniel Hébert

Au cours des dernières semaines les responsables du club étudiant ont modifié certaines politiques en ce qui concerne la gestion de la boisson dans les partys des facultés et écoles sur le campus universitaire de Moncton.

Selon Michel Babineau, gérant par intérim à la suite de la démission de Michel Henry, il y a quelques semaines, ces nouvelles politiques de contrôle ont été mises en place afin de pouvoir poursuivre ce service aux étudiants. "Le Kacho est bien prêt à servir les étudiants, mais pas à perdre de l'argent avec ce service". Plusieurs groupes seraient venus les voir avec plusieurs promesses de participation à leur fête mais malheureusement le contraire s'est produit. Maintenant, les organisateurs doivent remplir un formulaire et ils seront tenus responsables de leur party. De cette façon, le Kacho n'aura pas à assumer les risques, car le prix de la boisson sera fixe. "De plus, les organisateurs qui désireront avoir recours à notre service devront se servir de nos teneurs de bar. De cette façon nous serons en mesure de mieux contrôler les activités sur le campus" admet Babineau.

Pour ceux et celles qui prévoient avoir besoin de nos services dans les prochaines semaines, il serait préférable pour eux de le contacter quelques semaines à l'avance afin de pouvoir répondre à leur besoin le plus rapidement possible . Souvent les groupes viennent les voir quelques jours avant leur party et compliquent davantage la tâche.

"Jusqu'à présent les réponses que nous avons eu de la part de ceux qui nous ont appelé afin d'avoir recours à nos services semblent être d'accord avec nos nouvelles politiques. Ils comprennent qu'il est important pour le Kacho et aussi pour eux que nous puissions poursuivre ce service. Avec une meilleure gestion de ce service il sera pour nous plus facile d'offrir d'autres services pluscomplets qui permettront aux étudiants de profiter de meilleurs avantages sur les prix et sur le service" a laissé entendre celui-ci.

LE FRONT

AVIS DE CONCOURS

Le journal étudiant "Le Front" est un organisme étudiant qui existe depuis quinze ans déjà et qui gère un budget annuel de 46 000$. Actuellement, celui-ci est à la recherche d'un(e)...

DIRECTEUR/TRICE

Relevant du conseil d'administration de la FEUM, le/la Directeur(trice) assure la coordination de la production et le développement global du journal; voit aux bonnes relations de travail, rédige ou délègue à l'occasion la rédaction de l'éditorial; est responsable des relations publiques; définit avec l'exécutif et le (la) rédacteur (trice) en chef les thèmes de l'actualité à couvrir; rend compte pour l'équipe du journal LE FRONT à la F.E.U.M.. Enfin, il-elle aura à accomplir toutes les tâches inérentes à ses fonctions.

Aucune expérience requise, mais une connaissance générale en administration serait un atout. Le-la candidat(e) idéal(e) est une personne foncièrement dynamique aimant relever des défis. Etre étudiant à temps plein est un critère absolu.

Nous offrons un salaire fixe mensuel et la possibilité d'obtenir certains avantages sociaux dans un milieu de travail agréable. Pour maintenir un rendement au travail efficace, nous demandons une disponibilité au moins six (6) heures par semaine.

Si vous êtes attiré(e) par ce poste et si vous croyez pouvoir nous aider, nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir votre lettre de mise en candidature à l'attention du Rédacteur en chef **avant le 29 février 1988.**

N.B. La personne choisie recevra un mandat allant jusqu'en avril 1989.

L'agenda de l'agent 105,7

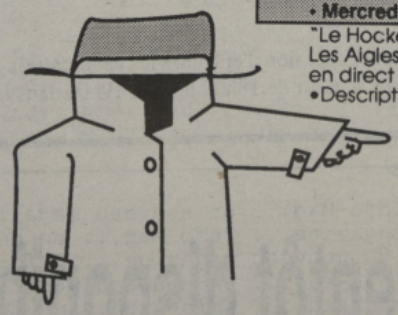

• Mercredi 24 février à 18h45
"Le Hockey des Aigles Bleus"
Les Aigles Bleus visitent les Tommies de St-Thomas
en direct de Fredericton lors du 1er match de leur série quart-de-finale.
•Description: Simon Plourde •Analyse: René Légère

• Vendredi 26 février à 18h00
"Le Digestif"
Etienne Chiasson et Lucie Richard s'entretiennent
avec les candidat(e)s aux différents postes
en vue des élections générales de la FEUM.

• Samedi 27 février à 19h15
"Le Hockey des Aigles Bleus"
Les Aigles Bleus accueillent les Tommies de
St-Thomas en direct de l'aréna J.-L. Lévesque
lors du 2ième match de leur série quart-de-finale
•Description: Simon Plourde
•Analyse: René Légère

EXPRESS MATIN avec Simon Plourde (lundi), Claude Arson (mardi), Ghislain Taschereau (mercredi), Yvan Roy (jeudi) et Lucie Richard (vendredi) de 7h30 à 9h00.

EXPRESS MATIN... Encore plus de musique pour se lever de bon pied...
EXPRESS MATIN... Informations, sports, prévisions du temps...
EXPRESS MATIN... "La minute soin-soin", l'humour "Tascherophonique"
du lundi au vendredi à 8h05

ÉLECTIONS 88
Cette semaine au -30-
Du lundi au vendredi à 17h40, Charles Gervais interroge les candidat(e)s aux différents postes ouverts en vue des élections générales de la FEUM le 29 février.

GÉRÉE PAR LES MÉDIAS ACADIENS UNIVERSITAIRES Inc.

LE PROGRAMME D'OCCASION EN AFFAIRES POUR ÉTUDIANT(E)S

Votre chance de voir la réalité de la petite entreprise. Notre programme permet aux étudiant(e)s de visiter une entreprise et d'apprendre par eux mêmes les aventures qui les attend dans le vrai monde des affaires.

Les participants au programme sont requis (en groupe de deux) - de soumettre un rapport illustrant leurs impressions de l'entreprise en question et de formuler des recommendations basées sur leurs expériences et leurs études.

Un Per Diem de 50$ sera débourser à tout étudiant qui completera un rapport. Ceci pour defrayer les coûts de transport et de recherche.

En plus, des prix de 300$, 200$ et 100$ seront distribués au trois équipes qui soumettront les meilleurs rapports.

Pour de plus amples renseignements communiquer avec le responsable du projet au 857-0735 et demander le programme d'occasion en affaires pour étudiant(e)s.

"LA THÉORIE N'EST QUE L'OMBRE DE LA RÉALITÉ"

Ce projet est possible grâce à une subvention du Département d'Emploi et Immigration (Innovation) Canada.

VENTE PAR SOUMISSION

Le service des achats du Centre universitaire de Moncton acceptera des offres scellées à compter du 29 février 1988 jusqu'au 4 mars 1988, à midi, sur les systèmes d'ordinateurs suivants:

Système (a) comprenant:

1 Ordinateur CBM Commodore, Modèle 8032 numéro de série 05003628
1 Unité de disque double, Modèle 8050 numéro de série M100696
1 Imprimante Commodore, Modèle 4022 "Dot Matrix" numéro de série 106480
2 Commodore "External Cassettes" Modèle C2N numéro de série 121703 et 121704
1 Programme de traitement de texte "WordPro IV" avec manuels
1 Programme de classement d'information et de comptabilité "Office Manager" et manuel

Système (b) comprenant:

1 Ordinateur Commodore CBM, Modèle 8032
1 Unité de disque CBM, Modèle 8050
1 Imprimante (qualité lettre), Modèle 6400
1 Programme "WordPro 4 Plus"

Seules les offres de 600$ et plus pour chaque système ((a) ou (b) - indiquez lequel) seront considérées. La taxe de vente provinciale est applicable et sera ajoutée au montant de la soumission.
L'équipement en question peut être vue en s'adressant à : Claudette Lemieux, pièce 160 du Pavillon Jacqueline-Bouchard, au numéro 858-4561 et sera vendu comme tel. Prière de prendre rendez-vous.

SEMAINE DES SCIENCES INFIRMIÈRES

DU 22 AU 27 FÉVRIER '88

Lundi 22 février:

13h30 Ouverture de la semaine au salon étudiant des Sciences inf. avec café et beignes ainsi qu'une conférence.

Mardi 23 février:

12h00-13h30 Conférence *"L'infirmière au Nord"*
Conférencière invitée: Louise Tellier (au Salon étudiant)

14h30 Conférence *"Infirmière dans les prisons"*
Conférencière invitée: Odette Pellerin

Prix à gagner (au Salon étudiant)

Mercredi 24 février:

A déterminer

Jeudi 25 février:

10h00 à 14h00 Kiosque de tension artérielle
Endroits: Sciences infirmières
Ceps
Taillon
Sciences

Venez faire prendre votre Tension Artérielle! Faites un don aux Finissant(e)s 4ième année en Sciences Infirmières.

SANTÉ VOUS BIEN...VENUE !

17h30 Souper Pizza au salon des Sciences Inf.
Coût: 2,00$ étudiants en nursing
3,00$ invité(é)s
Les billets seront vendus dans les classes

Soirée vidéo avec "Dirty Dancing"

Vendredi 26 février:

13h00 à 15h00 Tournoi de hockey bottine à l'aréna J-Louis Lévesque.
Prix aux gagnants

16h00 à 21h00 Taverne au salon étudiant; Chansonniers du groupe "EUZÔTE". Musique québécoise, française, américaine tel Francis Cabrel, Paul Piché, Eagles, 1755.
Nombreux prix à gagner

Samedi 27 février

12h00 à 18h00 Journée au Parc du centenaire
Départ de l'Ecole des sciences isnfirmières à

12h00 et retour à 18h00.
Prix à gagner

21h00 Tournoi de quilles au Fairlanes sur la Elmwood près de la Lanterne.
Coût: 1,50$ par étudiant en Sc.Inf.
(souliers fournis)
Prix à gagner

BONNE SEMAINE A TOUS!!! PARTICIPONS !

ÉCHO DES CONSEILS ÉTUDIANTS ...

par Johanne Guillemette

SELON L'ARTICLE 1 DE LA CONSTITUTION DU CONSEIL ÉTUDIANT, IL EST MENTIONNÉ QU'ON DOIT TOUJOURS GARDER LE SOURIRE ! (photo:Michel Robichaud)

C'EST TOUT LE SÉRIEUX QU'ON A PU OBTENIR D'EUX (photo Claude Robichaud)

Conseil étudiant de la Faculté des arts

Le conseil étudiant des Arts est composé de cinq membres, cependant depuis mars 1987 le poste de secrétaire est demeuré vacant. De plus, il n'y a pas de sous-comité de formé. Les tâches de travail sont donc réparties parmi ceux et celles qui désirent donner un coup de main. Malgré ces petites lacunes plusieurs activités ont pu être réalisées sans trop de difficulté.

Egalement, nous ajouterons que la faculté des Arts se divise en 13 départements plus un module (information-communication).

Comme projet pour '88 il y aura la Semaine des Arts qui se tiendra aux alentours du 19 mars. Celle-ci comprendra des ateliers de sculpture, peinture, dessin, la fête de St-Joseph qui est célébrée à toutes les années ainsi qu'une soirée sociale et plusieurs autres activités prévues au programme.

Nous mentionnerons aussi un projet majeur pour '88 concernant l'évaluation de la Faculté dans 4 secteurs: Programmes, Ressources, Matériel et le Corps professoral de tous les départements. Cette évaluation sera effectuée par des étudiants lors de rencontres-discussions.

De plus, un rapport écrit sera soumis au bureau du doyen de la Faculté pour lui communiquer comment se porte cette dernière. Ce rapport présentera des recommendations sur chaque département. Selon la présidente, Liette Dulac, cette façon d'agir aura beaucoup plus de poids, étant présentée par le conseil étudiant que s'il avait été fait par un seul étudiant.

D'autres projets sont en voie, tel que le voyage annuel à New-York, organisé par le département d'arts visuels qui remporte un grand succès depuis 8 ans. Des Ancans ont été organisés pour financer cette activité.

Certains problèmes ont été détectés au niveau des étudiants en arts; d'après Liette, ceux-ci ne seraient pas suffisament sensibilisés à la politique étudiante de la Faculté. Egalement, des préjugés circulaient dans l'air, reflétant que les étudiants des Arts passeraient pour des "flyés". Mais Liette nous dit :"Ce n'est pas parce qu'ils sont marginaux qu'ils sont dangereux."

Pour terminer, la présidente nous a dit que pour un artiste au Nouveau-Brunswick, e c'est à lui de s'ouvrir des portes du côté commercial ou dans un domaine connexe.

Conseil étudiant de la Faculté des sciences pures et d'informatique

Le conseil étudiant des Sciences pures et d'Informatique a été créé dans le but de représenter la masse globale des étudiants en étant leur porte-parole et aussi pour faciliter la communication des étudiants avec l'extérieur.

Lors d'une rencontre avec le président, Yassin Choukri et le vice-président externe, Denis Labrecque, nous avons obtenu plusieurs commentaires susceptibles de vous intéresser. Nous devons mentionner que cette faculté se subdivise en différents départements: biologie, chimie et biochimie, maths, physique, informatique et programmes spéciaux, qui organisent eux-mêmes leurs propres comités. Cette année le conseil étudiant a davantage axé ses énergies à exercer son mandat politique pour aller chercher ce que les étudiants ont réellement besoin.

Des projets ont été réalisés tels que l'ouverture de 3 classes d'études le soir, une photocopieuse et un téléphone interne à la disponibilité des étudiants. Egalement nous mentionnerons la réussite de la "Grande Boum" en 87 qui a remporté un très bon succès. Des pressions auprès du doyen ont été entreprises dans le but d'agrandir le salon étudiant et de peinturer le fond d'aile de chaque département. Une organisation d'un groupe Contact-Nature en Biologie a projeté d'aller faire des sorties à l'extérieur et ces derniers se feront aider et seconder par le conseil étudiant au point de vue monétaire.

Des problèmes ont été soulevés concernant un manque d'équipement et de professeurs pour la masse d'étudiants dans toute la faculté. Denis Labrecque nous a confirmé qu'il y a beaucoup trop d'étudiants dans les laboratoires pour la grandeur de ceux-ci. Le C.E. tentera de trouver des moyens pour remédier à ces problèmes.

Nous noterons cependant que les cours donnés aux sciences sont préparent assez bien pour le marché du travail mais qu'il y aurait quand même place pour une revision de certains programmes tels que celui de chimie, et des programmes spéciaux...,selon ce que nous a rapporté Denis Labrecque. En terminant nous ajouterons que les chances de placement seront très grandes dans ces domaines de la science et que la demande augmentera toujours grâce à la technologie avancée.

DOSSIER

L'APPLICATION DE LA LOI C-19 TOUT LE MONDE DOIT FAIRE SA PART

La conduite avec facultés affaiblies est une cause majeure de blessures et de mortalité sur nos routes. Les plus récentes études démontrent que l'alcool joue un rôle dans la moitié des accidents avec pertes de vie. La mort de trois conducteurs sur quatre est reliée a l'alcool quand un accident implique une seule voiture. L'an dernier, l'alcool a été la cause de plus de 40 000 accidents avec blessures.

par Charles Santerre

A chaque année, les contribuables canadiens subissent une perte de plus d'un milliard de dollars à cause de conducteurs avec facultés affaiblies. Leurs victimes exigent souvent des soins médicaux prolongés en plus de subir des pertes énormes d'argent en heures de travail. De ce fait, la hausse des primes d'assurances doit être partagée par tout le monde.

Les modifications à la loi c. 19

C. 19 ou le chapitre 19 des Statuts du Canada (Code criminel canadien) est la loi concernant la conduite avec facultés affaiblies. Cette loi rend illégale la conduite ou la commande de tout genre de véhicule moteur: voiture, motocyclette, motoneige, véhicule tout terrain, et machine lourde avec facultés affaiblies par l'alcool ou la drogue, ou quand le taux d'alcool dans le sang dépasse 80 milligrammes par 100 millilitres (0,08 %). Les modifications à la loi C. 19 , en vigueur depuis le 4 décembre 1985, prévoient, entre autres, une nouvelle infraction pour le pilotage avec facultés affaiblies. Dans le cas d'un avion, la loi C.19 s'étend à tout l'équipage.

Selon la "nouvelle" loi, la peine minimale pour une première condamnation pour conduite avec facultés affaiblies ou pour refus de fournir un échantillon d'haleine, est une amende de trois cents dollars et une interdiction de conduire pendant trois mois, contre cinquante dollars dans l'ancienne législation. Pour une deuxième infraction, la peine minimale est de 14 jours de prison et une interdiction de conduire pendant trois mois. Pour la troisième infraction et pour les infractions suivantes, la peine minimale est de 90 jours de prison et une interdiction de conduire pendant un an. Il y a une peine maximale de deux ans de prison et une interdiction de conduire pour trois ans pour avoir quitté le lieu d'un accident . Selon les circonstances, les juges peuvent imposer des peines plus sévères. Néanmoins, toute infraction à la loi C.19 entraîne un casier judiciaire.

La prison à vie

De plus, la loi C.19 prévoit deux nouvelles peines pour la conduite avec facultés affaiblies. D'abord, une peine maximale de dix ans d'interdiction de conduire pour avoir causé des blessures. Ensuite, jusqu'à 14 ans de prison et dix ans d'interdiction de conduire pour avoir causé la mort.

Dans certains cas très graves, les policiers pourraient porter des accusations d'homicide involontaire ou de négligence criminelle causant la mort. Les peines maximales pour ces crimes sont la prison à vie et une interdiction à vie de conduire.

Pas besoin d'être saoûl pour être coupable

Selon le poids corporel et le rythme de consommation, il suffit de quelques verres seulement pour un conducteur, avant d'avoir les facultés affaiblies: ce dernier n'a pas besoin de se sentir en état d'ébriété. Plusieurs personnes se sont retrouvées dans

(photo: Christian Blanchard

cet état après avoir pris un médicament prescrit ou une drogue illégale, parfois mélangé à une faible quantité d'alcool.

Une personne peut être accusée pour une infraction à la loi C.19 même si son véhicule est immobile ou s'il se trouve sur un terrain privé.

Peine pour refus d'un test = Peine pour conduite avec facultés affaiblies

Pour vérifier le taux d'alcool dans son sang, une personne soupçonnée de conduire avec les facultés affaiblies peut être arrêtée par un policier et soumise à un test d'haleine sur les lieux ou au poste de police.

Par ailleurs, si quelqu'un est dans l'incapacité physique de fournir un échantillon d'haleine, la loi C.19 permet au policier de s'adresser à un médecin pour le prélèvement des échantillons de sang. Si la personne est blessée et incapable de répondre, le policier, avec la permission d'un juge, peut demander à un médecin de procéder au prélèvement. L'intéressé a le droit de demander un des échantillons pour fins d'analyse par un organisme indépendant.

Quiconque refuse le test d'haleine ou la prise de sang peut être accusé d'avoir commis une infraction à la loi, à moins d'un motif valable. Si une personne est trouvée coupable, les peines prévues sont les mêmes que pour la conduite avec facultés affaiblies.

Le Code criminel canadien permet aussi, dans certains cas, d'imposer un traitement médical pour un problème d'alcool ou de drogue à une personne trouvée coupable d'infraction à la loi c.19.

Aucune protection spéciale

C'est un fait, le club étudiant "Le Kacho" est un endroit populaire auprès de la population étudiante du CUM. Les étudiants aiment "prendre un coup" et fêter avec leurs amis. Une, deux, trois consommations et voilà. Pour la plupart des gens, leur taux d'alcool dans le sang dépasse la limite légale pour conduire un véhicule à moteur.

Beaucoup de gens ont l'illusion d'avoir une protection légale spéciale et de vivre dans un monde séparé parce qu'ils sont étudiants. Or, devant la Loi, ils sont responsables à part égale de leurs gestes.

C.19 ne représente qu'un premier pas vers une solution au problème de la conduite avec facultés affaiblies: une loi ne peut pas prévenir la mort d'une personne. Il faut faire plus. Tout le monde doit faire sa part pour bannir les conducteurs aux facultés affaiblies de nos routes. C'est un devoir moral.

Cet article a été rendu possible par le Comité d'Action pour l'Education Préventive (CAEP) du CUM dans le cadre du programme TED.

ÉDITORIAL

UN DISCOURS OUBLIÉ: LE CENTRE SOCIAL

par Yvon Lacoste

L'un des plus vieux dossiers de la FEUM demeure sans aucun doute celui du fameux projet d'un Centre social. Q'est-il advenu de ce projet depuis le référendum de 1983? RIEN!

Le dernier rapport des vérificateurs soumis par la firme comptable Maheu, Noiseux, Bujold et Ass. révélait que le fonds de fiducie pour le Centre social était de 1,3 millions de dollars. Des problèmes reliés à son financement, d'une part, et à la planification de ce projet, d'autre part, ont fait en sorte que ce projet est resté sur les tablettes et que tout ce bel argent dort paisiblement dans les coffres de la banque.

La raison expliquant l'inertie de la FEUM est reliée tout simplement à une question de disponibilité et d'intérêt pour ce dossier. Il est vrai de dire que ce dossier mérite une attention particulière et que celui-ci est exigeant sur le plan temporel, mais on ne doit pas pour autant fuir ses responsabilités.

Dernièrement, on apprenait que l'Université de Moncton avait déclenché une campagne de levée de fonds de 400,000$ pour une salle de spectacle. Pourtant dans le projet du Centre social, il était justement question d'avoir une salle de spectacle. Qu'est-ce qui arrive au juste?

Est-ce que l'Université a perdu confiance en la FEUM pour résoudre ce dossier du Centre social? Il semblerait que oui! Alors, que va faire la FEUM?

Une chose est certaine, le projet initial du Centre social devrait normalement être modifié afin de mieux répondre aux réalités d'aujourd'hui. Si l'Université de Moncton veut construire ou aménager une salle de spectacle...Eh bien SOIT! Qu'elle le fasse.

Entre-temps, nos priorités devront changer. Pourquoi ne pas se limiter à construire un édifice plus sobre et fonctionnel pouvant désservir d'une manière équitable les besoins des étudiants? Ou encore, pourquoi ne pas tout simplement réaménager l'édifice actuel de la FEUM?

Peut-être ces solutions sont moins prestigieuses, mais elles sont aussi beaucoup plus réalisables à moyen terme. Il suffit d'y mettre un peu de temps et d'y réfléchir sérieusement.

L'Université a construit une église en moins de quatre mois sur ce campus. Pourquoi n'en ferions nous pas autant en construisant un centre-socio-administratif dans le même délai????

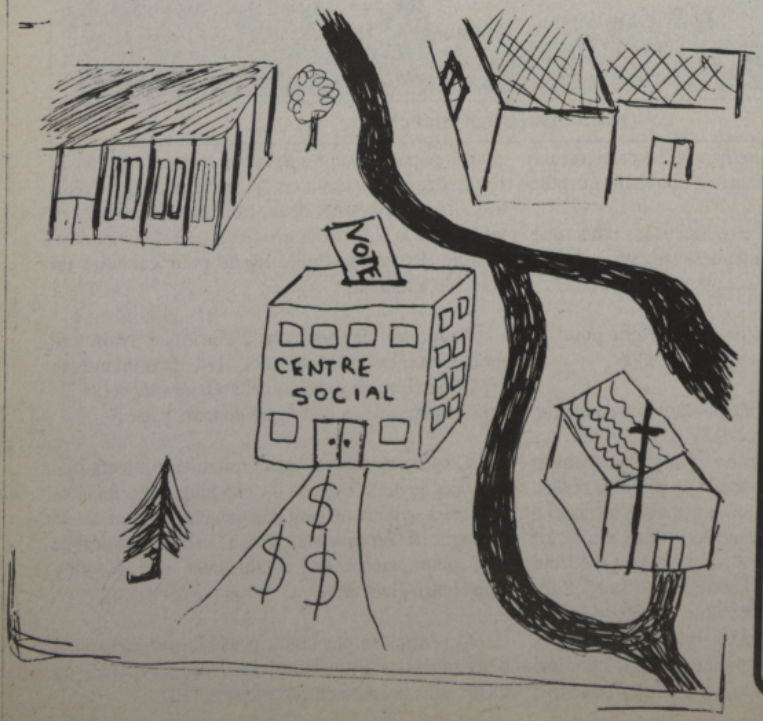

Rédacteur en chef — *Yvon Lacoste*
Monteurs — *Marc Arseneau / Yvon Lacoste*
Photocomposition — *Marc Arseneau*
Responsable aux affaires étudiantes — *Yvon Lacoste*
Responsable des nouvelles culturelles — *M'hamed Belkhodja*
Responsable des sports — *Robert Nicolas*
Chroniqueurs — *Stéphane Tremblay / Steven G. MacKinnon*
Pigistes — *Luc Grenier, Daniel Hébert, Johanne Guillemette, Etienne Chiasson, Michel Bourget, Charles Santerre*
Correcteurs — *Sandra Choquette / Simon Gadbois*
Photographes — *Christian Blanchard / Michel Robichaud / Claude Robichaud*
Caricaturistes — *Christian Blanchard / Stéphane Degrace*

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au FRONT doivent être proprement dactylographiés à double interligne. Ils doivent parvenir au FRONT le mercredi précédant la date de parution, avant 18H00. Les articles qui parviendront au FRONT après cette heure seront publiés dans l'édition suivante.
Les articles doivent avoir, tout au plus, 500 mots. Ils doivent être accompagnés du nom et du numéro de téléphone de l'auteur afin que nous puissions le contacter au besoin. la signature d'un article n'est pas une marque de gratitude envers l'auteur, mais bien une marque de sa responsabilité envers ses écrits.
La rédaction se réserve le droit de retenir opinions, commentaires ou autres, qui ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut, qui démontrent des idées de tendance discriminatoire envers les deux sexes, les minorités ou les groupes défavorisés (les personnes handicapées, les personnes à faible revenu etc...)

Le FRONT est imprimé à 3000 exemplaires par CUMBERLAND PUBLISHING LTD., C.P. 280; Amherst (Nouvelle-Écosse) B4H 3Z2

CHRONIQUES

THE FRENCH MENACE?

par Steven G. MacKinnon

Le projet de loi sur les langues officielles, qui traîne déjà dans la chambre des communes depuis deux ans, risque de diviser le Parti conservateur. De plus, les anciennes blessures qui datent des "guerres" anglaises-françaises des années soixante-dix, s'ouvrent à nouveau. C'est incroyable, et même honteux de le dire, mais il existe encore du racisme linguistique au Canada.

Cette loi, si elle est acceptée par la chambre, assurerait des services nécessaires dans la langue minoritaire officielle partout au Canada. Par exemple, elle assurerait des services bilingues dans les cours fédérales et dans les bureaux gouvernementaux, là où il existe une "demande significative". Ces droits linguistiques n'existent pas à présent. Si vous cherchez un exemple, essayez de faire affaire en français au centre d'emploi de Lethbridge, Alberta. Donc, surtout pour les francophones, mais aussi pour des anglophones, cette loi affirme le droit de communiquer avec leur gouvernement et ses sociétés dans la langue de leur choix, dans ce pays dit "bilingue".

Typiquement, comme vous pourriez le constater, ce ne sont pas des francophones qui "chialent". Ce n'est pas le cabinet fédéral, ni l'opposition officielle, ni les néo-démocrates alors, qui s'y oppose? Eh bien, des hommes qui vous ont montré comment manipuler les médias (l'affaire du "CBC all-news", nous voyons également un spectacle de "Racisme 1988"). Il s'agit des députés de l'ouest canadien, qui s'appellent collectivement le "Back Bench Committee"(comité du banc-arrière de la chambre des communes,ou BBC). Ce BBC est mené surtout par le député Jim Edwards, de l'Alberta, ses membres provoquent , à nouveau, un débat linguistique et des sentiments anti-français dans leur région. De plus, ils ont réussi de quelque façon à faire "réviser" ce projet de loi avant qu'elle nesoit votée, en dépit du support massif dont elle jouit dans la chambre, mais malheureusement ils sont représentatifs d'un certain sentiment qui persiste dans l'ouest. La revue "Western Report", un périodique assez respecté a eu la témérité de faire une page couverture, en français, qui se lisait comme suit "Si vous ne pouvez pas lire ceci, vous ne pouvez pas travailler pour le gouvernement fédéral". Cela était suivi par un rapport biaisé et tout à fait raciste, qui parlait de la "menace française". Il a fallu que je me retienne de vômir. Honteux!

Une loi qui permettrait aux groupes linguistiques minoritaires de communiquer dans la langue de leur choix me parait très équitable, et devrait même être sous-entendue dans un pays bilingue. Elle fournit, il me semblerait, un bon supplément à l'accord du Lac Meech, qui a enlevé certains droits des minorités linguistiques. Ceci s'applique beaucoup à la francophonie néo-brunswickoise. Il nous faut cette loi, qui aurait dû exister déjà depuis longtemps.

Alors, qu'est-ce qui l'empêche? Le premier ministre Mulroney le supporte pleinement, avec le restant de son cabinet. Mais Brian ne veut pas perdre sa clientèle à l'ouest. Alors on revise. Mais en faisant cela il risquera peut-être de perdre de la "business" francophone. Déjà, le député québécois Charles Gamelin de Charlevoix a déclaré qu'il irait travailler pour une autre bande de racistes, le Parti québécois, si cette loi est modifiée.

Ce projet de loi ne représente pas une menace française, mais plutôt une reconnaissance du fait bilingue au Canada. Son passage, supporté par la très grande majorité de nos élu(e)s, est déjà extrêmement en retard. M. Mulroney devrait s'occuper personnellement de son passage sans des modifications effectuées par des gens qui ne voient pas plus loin que le bout de leur nez. Alors, laissez ces personnes sur les bancs arrières, où ils devraient être et occupez-vous de répondre à la volonté de la majorité des Canadiens, M. Mulroney. La menace française n'existe que dans les cauchemars de ces personnes bornées par des vieilles attitudes qui n'ont plus place au Canada. Après que la loi est votée, regardons-les bouder dans leur solitude unilingue sur le banc en arrière.

Le Théâtre Populaire d'Acadie

Un vrai festival du rire et de la drôlerie!
Lundi et mardi, 22 et 23 février, 20h00
Sciences de l'Éducation, Université de Moncton
Billets en vente aux deux "Librairie Acadienne"
Pour information: 858-4161
Adultes: 10,00$
Etud., 65 ans et +: 7,00$
(Mini-billets de saison disponibles au guichet)
N.B. ce spectacle fait partie du billet de saison

LES HUMEURS DE S. TREMBLAY

LES JEUX OLYMPIQUES DES COWBOYS

Ça y est, les jeux olympiques d'hiver entament leur deuxième semaine d'activité.

Les jeux olympiques ont lieu, cette année, dans la ville de la chemise à carreaux, des rodéos dans la "bouette" et du pétrole à trente sous le litre; j'ai nommé Calgary. Pendant que nos valeureux athlètes canadiens feront tout en leur pouvoir pour représenter avec dignité notre pays, nos joyeux cowboys de l'Ouest jouiront d'un prétexte merveilleux pour se saouler la gueule.

DES CÉRÉMONIES D'OUVERTURE HORS DE L'ORDINAIRE

Près de 2,5 milliards d'individus ont visionné, par le truchement de la télévision, une cérémonie d'ouverture exceptionnelle. Le public a eu droit à des chorégraphies, des ballounes et des discours somnifères. Que ce soit l'ouverture de jeux olympiques, la présentation d'un gala prestigieux ou le cinquantenaire d'une association connue, on présente toujours des maudites chorégraphies et des maudites ballounes accompagnées de discours somnifères.

Une fillette de 12 ans avait été désignée pour allumer le symbole des jeux, la flamme olympique. "Je ne savais pas vraiment ce qui se passait, jusqu'à ce que tout soit terminé" a déclaré la jeune fille. Geste imprudent de la part des organisateurs. Il est inconcevable qu'on puisse donner le flambeau à une jeune insouciante qui aurait pu aussi bien, mettre le feu à notre Gouverneur général. Jusqu'à maintenant, tout se passe comme prévu, le Canada n'a remporté que quelques médailles. Mon pronostic?

L'Afghanistan sera le grand gagnant des XV ième jeux d'hiver de Calgary.

A MON AMIE TROUPIDOU

Le journal Le Front a reçu un article rédigé par un lecteur qui portait une opinion sur les humeurs de S. Tremblay. L'article en question a été signé sous le pseudonyme "TROUPIDOU". Celle-ci désirait que son papier soit publié sous la rubrique Opinion du lecteur du 15 février.

J'ai pourtant tout tenté, TROUPIDOU, mais ton opinion ne sera jamais publiée. Pourquoi? Parce que le méchant rédacteur en chef exige le nom "réel" de tous ceux qui écrivent des opinions du lecteur, même si dans ton cas, cela ne m'apparaissait pas nécessaire. Peu importe, ton commentaire était écrit et structuré de façon admirable. je me ferai un plaisir de la prêter à toute personne qui désirera le lire.

On a pu t'empêcher de proclamer ton opinion, mais on ne pourra m'interdire de publier la mienne.

Au plaisir de te rencontrer, TROUPIDOU.

ART ET CULTURE

LE MALADE IMAGINAIRE: UN SUJET D'ACTUALITÉ

"Ce que nous avons cherché à faire consiste en un Molière vivant. libéré des préjugés, des pédantismes, " déclare M.Andrei Zaharia, le metteur en scène de la pièce, Le Malade Imaginaire, un classique de la Comédie-Française, de passage à l'auditorium des sciences de l'éducation du Centre universitaire de Moncton, les 22 et 23 février prochains.

par M'hamed Belkhodja

Béralde, son frère, ignore la médecine. Pour lui, le meilleur moyen de se soigner, c'est soi-même. Il essaye de faire comprendre à Argan l'inutilité des médecins. Il lui dit: "Dans les discours et dans les choses, ce sont deux sortes de personnes que vos grands médecins. Entendez-les parler: les plus habiles gens du monde; voyez-les faire: les plus ignorants de tous les hommes."

Argan cherche également à marier sa fille, Angéline. Mais celle-ci est amoureuse de Cléante. Elle ne veut pas épouser la personne que lui choisit son père. Ce côté de la pièce démontre bien

Si vous aimez la fête, les couleurs et le rire, il ne faut pas manquer "Le Malade Imaginaire" présenté par le Théâtre Populaire d'Acadie. (Photo:Image du Nord)

Selon lui le texte intégral peut faire un spectacle extrêmement vivant et d'actualité. Le Malade Imaginaire est une satire qui cherche à ridiculiser la médecine et même les patients qui ne peuvent s'en passer.

Argan, le personnage principal se croit malade. Il écoute aveuglément les conseils de ses médecins en prenant les nombreux remèdes qu'ils lui prescrivent. Argan ne voit pas l'incompétence des médecins. Il représente ces individus hypocondriaques constamment préoccupés par leur santé.

l'importance du mariage: la nécessité de trouver une personne avec qui l'on vit toute une vie. Angéline aime Cléante. Elle s'oppose au choix de son père qui ne pesse qu'à ses intérêts.

Le Théâtre Populaire d'Acadie remplace le Roi Lear de Shakespeare par la pièce de molière parce que la pièce du dramaturge anglais n'est conforme aux intérêts du public d'aujourd'hui. Zaharia opte pour Molière en tant que classique français. "Le Malade Imaginaire répond à nos besoins: une pièce plus près de nous. C'est une comédie: un genre mieux accepté du public."

Le Malade Imaginaire est la dernière pièce de Molière. A la fin de la quatrième représentation, Molière s'effondrait sur scène et mourait, chez lui, peu de temps après.

Clarence Poirier joue Argan. La comédienne Carole Saint-Cyr, une femme bien connue dans les milieus des médias en Acadie interprète sa femme, Béline. Gilles Doré qui a déjà participé à deux pièces au TPA, incarne deux personnages sur scène: Cléante et Monsieur Fleurant. Pascale Durant, une étudiante en pratique d'écriture à l'Université de Montréal, joue Angélique et Louison Louis-Martin Caron interprète également deux personnages: Bélard et Thomas Diafoirus. Denise Bouchard qui détenait un des rôles principaux de "Faut pas payer" de l'Italien Dario ,joue le rôle de la bonne , Toinette. Laval Goupil, un ancien au Département d'art dramatique de l'Université de Moncton, incarne trois personnages: Monsieur Diafoirus, Monsieur Purgon et Monsieur Bonnefoi.

La scène est complétée par un décor classique de l'époque Louis XIV: un environnement Molière. Alain Tanguay voit à la scénographie.

Les comédiens jouent le texte intégral sauf les intermèdes qui consistent de ballets et de danses. Il y en a trois dans Le Malade Imaginaire. Ces intermèdes, à l'époque amenaient un divertissement de plus à la personne du Roi.

Le Malade Imaginaire, une pièce actuelle, parlée dans un français du XVII ième siècle mérite d'être vue. C'est un spectacle plein d'intrigues et de farces.

SALON CHRÉTIEN "LE LIVRE OUVERT"

Jésus dit:" Le père ne juge personne mais il a remis tout jugement au Fils, afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père... En vérité, en vérité je vous le dis, celui qui écoute ma parole et qui croit à celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle et ne vient point en jugement, mais il est passé de la mort à la vie. (Jean 5:21)
"Il faut que vous naissiez de nouveau" (Jean 3:7)

Éducation A-123, samedi soir 19h30

LES BALLETS JAZZ DE MONTRÉAL A MONCTON

Le service des loisirs socio-culturels du Centre universitaire de Moncton présente" LES BALLETS JAZZ DE MONTRÉAL" le samedi, 27 février 1988 à 20h00 au "Moncton High School".

C'est un spectacle de qualité et de saveur internationale que la compagnie de danse LES BALLETS JAZZ DE MONTRÉAL nous présentera. En plus d'avoir tourné dans plus de quarante pays à travers cinq continents, où ils ont pris part à plusieurs festivals internationaux de danse (Venise, Paris, Los Angeles, Hong Kong, Perth), la compagnie est composée de chorégraphes et de danseurs et danseuses provenant de différents pays (Argentine, Canada, Venezuela, Grèce).

C'est dans le but de consacrer une compagnie de danse à la musique jazz et d'expérimenter l'interaction danse-musique que Geneviève Salbaing fonde "LES BALLETS JAZZ DE MONTRÉAL" en 1972. Interaction danse-musique dans le sens que tous les styles de danse sont adaptables aux rythmes du jazz.

Pour façonner l'aspect exubérant et spectaculaire des BALLETS JAZZ DE MONTRÉAL, la compagnie a commandé des oeuvres de chorégraphes aussi divers que Brian MacDonald, Vicente Nebrada, Maurioco Wainrot, etc. et de musiciens tels que Oscar Peterson, Claude Léveillé, Vincent Dionne etc, et utilisé la musique de George Gershwin, Pat Metheny, Igor Stravinsky, Maurice Ravel et bien d'autres.

Le spectacle du 27 février est composé d'oeuvres qui ont été créées pour des compagnies de prestige international, entre autres le Ballet de l'Opéra de Bavière et le groupe de danse contemporaine du Théâtre municipal Saint Martin de Buenos Aires, ce qui donne une certaine idée du style des chorégraphies. Un style d'ailleurs qui est remarquablement interprété par les douze danseurs et danseuses de la compagnie en tournée. Les danseurs et danseuses deviennent des comédiens qui tiennent des rôles amusants à travers différentes chorégraphies. Force, agilité, grâce, expertise et plaisir les soutiennent. Ils auront vite fait de vous embarquer dans leur énergie et leur dynamisme.

C'est donc un spectacle incomparable qui nous attend puisqu'il rassemble une quantité d'éléments intéressants, vivants et recherchés.

COMMUNIQUÉS GÉNÉRAUX

ART ORATOIRE

"Bâtissons notre avenir", voilà le thème que les participants et participantes au concours annuel de la Société d'art oratoire de l'Université de Moncton auront à développer lors des éliminatoires et de la grande finale, présentées respectivement, le samedi 19 mars, à compter de 10h00, et dimanche le 27 mars, à compter de 14h00 à la Galerie d'art.

C'est à l'unanimité que les membres du Conseil d'administration ont accepté d'utiliser ce slogan du 25 ième anniversaire de fondation de l'Université de Moncton comme thème de leur concours annuel.

Selon la présidente, Léone Boudreau-Nelson, le choix du slogan des fêtes du 25ième anniversaire permettra aux participants et participantes au concours de cette année de souligner à leur façon le premier quart de siècle de l'Université. "C'est un thème qui, nous croyons, ouvre la porte à une foule de possibilités. Nous pensons que l'étudiant ou l'étudiante qui voudra parler d'économie, de science ou de politique, pourra le faire dans une perspective d'avenir", dit-elle.

Mme Boudreau-Nelson mentionne également que 22 étudiants et étudiantes participeront hebdomadairement, et depuis deux semaines, à des séances d'entraînement sur les techniques de base d'une bonne présentation en public. "J'aimerais souligner toutefois qu'il n'est pas nécessaire de participer à ces séances d'entraînement pour être admissible à notre concours. Au cours des prochaines semaines nous ferons d'ailleurs paraître à l'intérieur du journal étudiant Le Front, une copie d'un formulaire d'inscription que l'étudiant ou l'étudiante pourra utiliser" ajoute-t-elle.

Cette année, le Conseil d'administration a décidé de fournir un effort supplémentaire pour recueillir plus d'argent afin d'augmenter la valeur des prix offerts aux gagnants et gagnantes lors de la grande finale.

CHANGEMENT D'HORAIRE

La Galerie Sans Nom vous informe d'un changement concernant ses heures d'ouverture. Veuillez prendre note de ce nouvel horaire qui entre en vigueur à compter du 20 janvier 1988.

LUNDI: 9h30 à 12h00, 13h00 à17h00
MARDI: 13h00 à 17h00
MERCREDI: 13h00 à 17h00
JEUDI: 13h00 à 17h00
VENDREDI: 9h00 à 12h00, 13h00 à 17h00

Aucun changement n'est apporté au sujet des vernissages, qui demeurent les mardis soirs à chaque nouvelle exposition. Nous vous rappelons que des ateliers de dessin, offerts par Jacques Arsenault, ont lieu chaque lundi de 19h00 à 22h00.

Merci de votre attention,
La direction de la GSN

Au Ciné-Campus du CUM

merc. le 24 au dim. le 28 février

Thérèse

Français. 1986. 90 min. Coul.

• Drame biographique réalisé par Alain Cavalier. Scén.: A. Cavalier, Camille de Casabianca. Phot.: Philippe Rousselot. Mont.: Isabelle Dedieu. Int.: Catherine Mouchet, Aurore Prieto, Hélène Alexandridis, Jean Pelegri, Clémence Massart, Sylvia Habault.

Agée de quinze ans, Thérèse Martin veut entrer au Carmel de Lisieux comme ses deux soeurs, Pauline et Marie. Mais les autorités ecclésiastiques lui en refusent l'accès, la trouvant trop jeune et trop fragile. Avec l'accord de son père, Thérèse porte sa requête jusqu'aux pieds du pape et obtient enfin la permission attendue. Elle accepte avec joie les difficultés de la vie couventuelle et s'efforce de se rendre utile à toutes ses compagnes tout en poursuivant sa quête spirituelle. Elle se révèle atteinte de tuberculose et meurt à l'âge de vingt-quatre ans.

PROJECTION PRIX D'ENTREE
Mercredi au Dimanche 2.75$ étudiant(e)s et
à 20H 65 ans et plus (sur
Amphithéâtre 163N présentation d'une carte)
Pavillon J. Bouchard 4.00$ autres

Une présentation des
LOISIRS SOCIAUX-CULTURELS
CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

COMUNNIQUÉS GÉNÉRAUX

AVIS DE CONVOCATION

Vous êtes cordialement invité(e)s à participer à la prochaine séance du conseil d'administration des MAUI qui aura lieu le jeudi 25 février 1988 à 18h30 au local 431 de l'édifice Taillon.

A l'ordre du jour on discutera notamment des points suivants;

1. Ouverture de la séance
2. Vérification du quorum
3. Election d'un(e) président(e) et secrétaire d'assemblée
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Approbation du procès-verbal du 3 février dernier
6. Rapport du comité de sélection du 5 et du 12 février '88
7. Etats comparés au 31 janvier '88
8. Compte rendu au sujet de la rencontre avec le directeur général de la FJCF, M. Roland Bisson.
9. Varia
10. Clôture de la séance

Jacques Minville
Président intérimaire des MAUI

DÉBAT-MIDI

Le département de science politique invite la communauté universitaire à participer à son débat-midi qui aura pour thème "LE MOUVEMENT ÉTUDIANT EN CRISE". Ce débat-midi aura lieu le mercredi 24 février prochain au local 316 (Ancienne Chapelle) à partir de 12h00 jusqu'a 13h30 à l'édifice Taillon.

C'est une invitation à tous et à toutes!

ENTRAIDE UNIVERSITAIRE MONDIALE DU CANADA

Une séance d'information portant sur l'Entraide Universitaire Mondiale du Canada aura lieu le mercredi 24 février prochain à 12h00 au local 438 de l'édifice Taillon.
Il sera question notamment de la formation d'un comité local.

C'EST UNE INVITATION A TOUS ET A TOUTES!

AVIS DE CONVOCATION

Par la présente, je désire vous aviser que le conseil d'administration de l'A.P.A.R.E. tiendra sa prochaine réunion le mardi 22 février 1988 à 19h00 au local 431 de l'édifice Taillon. Veuillez noter que si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à cette réunion ou de vous faire remplacer pour cette date, il vous faut communiquer le plus rapidement possible avec le président de l'A.P.A.R.E. puisqu'il est de votre responsabilité en tant qu'étudiant-administrateur d'être présent à ces réunions.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal du 17 janvier '88
5. Etats financiers du mois de novembre et décembre '87
6. Restructuration interne au Kacho
7. Planification estivale
   - comité d'embauche?
8. Rapport des comités
   - étude de marché
   - politiques salariales
9. Autres
10. Clôture de la séance

P.S./ Ne pas oublier vos dossiers de la dernière réunion contenant le procès-verbal et l'état financier de novembre et décembre.

Sylvain Falardeau
Président de l'A.P.A.R.E.

Dîner - Causerie :

La PasserElle vous invite à un dîner-causerie, ayant pour thème "Les femmes et la politique" avec Artimise Blanchard, présidente du mouvement F.R.A.P.P.E. (femmes regroupées pour accessibilité au pouvoir politique et économique). Ce dîner aura lieu le mercredi 24 février, au local 050 de la Faculté d'administration à midi. Beignes et café seront servis.

SPORTS ET LOISIRS

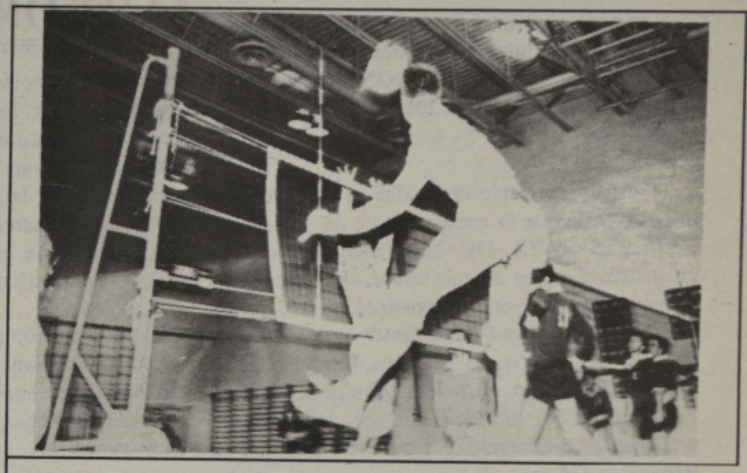

PLACE AU CHAMPIONNAT DE L'ASIA

Moncton - Le Ceps du Centre universitaire de Moncton sera le site du Championnat de l'ASIA, au volley-ball féminin, en fin de semaine.

par Robert Nicolas

Le calendrier de la saison régulière maintenant terminé, on connaît les équipes qui prendront part aux séries de fin de saison. Il s'agit des Anges bleus, des Tigers de l'Université Dalhousie de Halifax, des Mounties de Mount Allison et des représentants de l'Université Memorial de Terre-Neuve.

Les matches de demi-finales auront lieu samedi et mettront aux prises les Anges bleus face aux Mounties (15h00) et les Tigers contre la formation Terre-neuvienne (19h00). La grande finale se déroulera le lendemain à compter de 14h00.

Entraîneur confiant

Le pilote des Anges bleus, Daniel O'Carroll, croit aux chances de ses protégées de pouvoir s'emparer du titre de l'Atlantique.

"Cette année, nos chances sont assez bonnes. Le fait de disputer le Championnat de l'ASIA à domicile représente un facteur de motivation pour les joueuses. On espère obtenir l'appui de nos fidèles partisans lors de la fin de semaine. Leur présence ne peut que nous aider", a déclaré le pilote de plusieurs saison avec les Anges bleus.

Deuxième rang

Les représentantes de l'Université de Moncton ont terminé leur saison régulière contre les Lady Reds de UNB, ,en remportant une victoire de 3 à 1 grâce à des sets de 15 - 8, 12 - 15, 15 - 5 et 15 - 9.

D'après O'Carroll, les attaquantes Julie Godin et Diane Bordage se sont illustrées de belle façon à l'offensive. Par ailleurs, la recrue Julie Robichaud a connu un fort match en défensive.

Avec une fidèle fiche de 12 victoires et 2 revers, les Anges terminent la saison au deuxième rang derrière les Tigers de l'Université Dalhousie.

DES HAUTS ET DES BAS POUR LES AIGLES BLEUS

Moncton - L'équipe masculine de volley-ball de l'Université de Moncton a connu de bons et de mauvais moments lors du deuxième tournoi de l'ASIA présenté au Ceps, en fin de semaine dernière.

par Robert Nicolas

La troupe de Norm Gallant a disputé l'un de ses meilleurs matchs depuis deux ans, samedi, pour remporter une belle victoire, au compte de 3 à 2 contre les représentants de l'Université Memorial de Terre-Neuve.

Accusant un retard de 2 à 0 au pointage, les Aigles bleus ont effectué un remontée spectaculaire pour finalement enlever les trois derniers sets avec des comptes de 15 - 12, 15 - 8 et 15 - 8.

Le lendemain, le Bleu et Or s'est avoué vaincu à deux occasions contre les Tigers de Dalhousie et les Red Rebels de UNB par des scores identiques de 3 à 0.

Les Aigles bleus disputeront leur dernier match du calendrier régulier, samedi prochain alors qu'ils rendront visite aux Red Rebels de UNB. Cette rencontre déterminera les détenteurs du troisième rang au classement général.

Enfin, rappelons que le Championnat de l'ASIA aura lieu les 4 et 5 mars prochains au Ceps du Centre universitaire de Moncton.

LES AIGLES BLEUS AFFRONTENT LES TOMMIES DE ST-THOMAS

Moncton - Les jeux sont maintenant faits. Les Aigles bleus de l'Université de Moncton affronteront les Tommies de St-Thomas lors des séries quart de finale de la Ligue inter-universitaire de l'Atlantique.

par Robert Nicolas

Les deux formations disputeront une série 2 de 3 qui se mettra en branle dès mercredi soir dans la capitale provinciale. Le deuxième match entre les deux équipes est prévu, samedi soir, à compter de 19h30, à l'aréna J-Louis Lévesque de Moncton. Si une troisième rencontre était nécessaire, elle serait présentée, dimanche, au domicile des Aigles bleus, dès 19h00.

Discipline et prudence

Selon l'entraîneur Len Doucet, les mots "discipine" et "prudence" primeront lors des affrontements contre les Tommies. "Il va falloir aborder cette série avec beaucoup de discipline et de prudence. Les deux équipes se connaissent bien et elles sont conscientes de leur propre potentiel. De notre côté, j'espère que les gars n'afficheront pas d'excès de confiance", de lancer celui qui en est à sa deuxième saison à la barre du Bleu et Or.

17 victoires et 9 défaites

Les représentants de l'Université de Moncton ont mis fin à leur calendrier régulier, au cours de la dernière semaine, en remportant deux victoires contre les Tommies de St-Thomas. Mercredi dernier, les Aigles bleus ont ridiculisé les Tommies 9 à 1, à l'aréna Jean-Louis Lévesque de Moncton. Le capitaine Claude Gossalin à deux reprises, Mario Lanthier, Donnie Leblanc, Hollis Chamberlain, Serge Amyot, Bernard Carrier, Alain Bissonette et Sy;lvain Falardeau ont trouvé le fond du filet pour les vainqueurs. La réplique des Tommies est venue du bâton de Mark Thompson.

Samedi soir, les unités spéciales ont enregistré quatre buts en avantage numérique lors des deux premières périodes pour mener le Bleu et Or à un gain de 7 à 3, encore une fois contre les Tommies. Donnie Leblanc et Richard Linteau ont dirigé l'attaque des Aigles bleus en marquant deux buts chacun. Les autres marqueurs ont été Steve Salter, Claude Gosselin et Eric Boisvert. Le gardien des Tommies, Murty Abrams a fait face à 58 tirs. Son vis-à-vis Joël Drolet, a reçu 33 lancers en sa direction.

Le Bleu et Or termine donc sa saison régulière avec un dossier de 17 victoires et 9 revers.

CALL FOR FAST SERVICE & DELIVERY
TELEPHONE POUR SERVICE RAPIDE & LIVRAISON

MONCTON
726 MOUNTAIN RD.
858-5000

RIVERVIEW
703 COVERDALE RD.
387-2111

SPAGHETTI HOUSE
VITOS
PIZZA ©

726 MOUNTAIN RD.
MONCTON, N.B.
858-5000

ASSOCIATION SPORTIVE INTERUNIVERSITAIRE DE L'ATLANTIQUE

CLASSEMENTS PAR DISCIPLINES SPORTIVES

HOCKEY

DIVISION KELLY (Finale)

Universités	MJ	G	P	N	PTS
Acadia(N.-E)	26	18	6	2	38
St-François Xavier(N.-E.)	25	17	6	2	36
Dalhousie(N.-E.)	25	17	8	0	34
Cap Breton(N.-E.)	26	12	14	0	24
St Mary's(N.-E.)	26	7	18	1	15

DIVISION MacADAM

Universités	MJ	G	P	N	PTS
I.P.-E.	26	22	2	2	46
CUM	**26**	**17**	**9**	**0**	**34**
St-Thomas(N.-B.)	26	6	20	0	12
Mt Allison	26	5	20	1	11
U. Nouveau-Brunswick	26	3	22	1	7

Légende: MJ (matches joués), G (matches gagnés), P (matches perdus), N (matches nuls), PTS (points).

VOLLEY-BALL (FEMININ)

Universités	MJ	G	P	SG	SP	PTS
Dalhousie	14	13	1	40	8	26
CUM	**14**	**12**	**2**	**38**	**13**	**24**
Mount Allisson(N.-B.)	14	11	3	35	17	22
Memorial(T.-N.)	14	6	8	24	25	12
Acadia(N.-E.)	14	6	8	28	27	12
U. Nouveau-Brunswick	14	4	10	18	34	8
St-François Xavier(N.-E)	14	2	12	9	39	4
I.P.-E.	14	2	12	11	36	4

VOLLEY-BALL (MASCULIN)

Universités	MJ	G	P	SG	SP	PTS
Dalhousie(N.-E.)	16	16	0	48	2	32
Memorial(T.-N.)	16	11	5	36	28	22
CUM	**17**	**3**	**14**	**19**	**46**	**6**
U. Nouveau-Brunswick	17	3	14	15	45	6

Légende: MJ (matches joués), G(gagnés), P (matches perdus), SG (sets gagnés), SP (sets perdus), PTS (points).

RÉSULTATS:

HOCKEY

Mercredi 17 février	CUM 9	STU 1
	SMU 3	DAL 4
	SFX 2	ACA 5
Vendredi 19 février	SFX 3	UPEI 5
	UCB 11	MTA 5
Samedi 20 février	MTA 1	SFX 12
	UPEI 5	UCB 0
	ACA 5	SMU 4
	CUM 7	STU 3
Dimanche 21 février	DAL	UCB
	UNB 3	STU 7

VOLLEY-BALL

Vendredi 19 février	UPEI 0	ACA 3 (F)
Samedi 20 février	DAL 3	SFX 0 (F)
	UPEI 0	ACA 3 (F)
	MTA 3	MUN 0 (F)
	CUM 3	MUN 2(H)
	UNB 0	DAL 3 (H)
Dimanche 21 février	MTA 3	MUN 2 (F)
	CUM 3	UNB 1 (F)
	DAL 3	CUM 0 (H)
	UNB 1	MUN 3 (H)
	UNB 3	CUM 1 (H)
	DAL 3	MUN 0 (H)

Au KACHO cette semaine...

Vendredi

Super-Party voyage de ski

Organisé par l'IESEC

Samedi

À ne pas manquer

Party Carrefour international

Dimanche

Mini-soirée gastronomique

Souper international
Spectacle avec guitariste
Musique internationale

à compter de 6 heures p.m.

Les billets sont disponibles au 410 Taillon

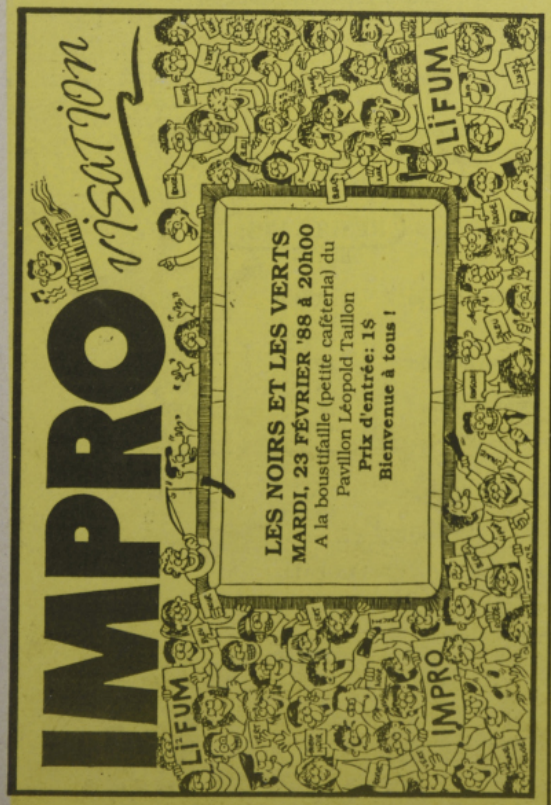

1963·1988

Bâtissons notre avenir

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Edmundston · Moncton · Shippagan

Le Service des LOISIRS SOCIO-CUTURELS du CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON présente

LES BALLETS JAZZ DE MONTRÉAL

GENEVIÈVE SALBAING DIRECTRICE ARTISTIQUE

du MAURIER Tour

*Trade Marks – Imperial Tobacco Limited

15e Anniversaire
15th Anniversary

SAMEDI 27 FÉVRIER 1988 à 20h30
au MONCTON HIGH SCHOOL

*12$ (*Remboursement de 3$ à la porte pour étudiant et étudiante avec carte, 65 ans et plus, 12 ans et moins)

Billets disponibles: 2 Librairie Acadienne et chez Sam the Record Man